

Rédaction-Administration : 2, rue Richard-Lenoir, 93 100 Montreuil. Tél : 808.00.80 à 84. Télex : PRENO A 211 628 F. Edité par la SPN (Société de presse nouvelle). Directeur de publication : Alain Bobbio. Numéro de commission paritaire : 46 722.

Imprimé par : Rotographie.
Riccobono (pour le Sud-Est).
Midi-Toulouse (pour le Sud-Ouest).

• Belgique : 18 FB • Suède : 2,25 KR • Luxembourg : 15 F • Italie : 300 L • Grèce : 22 DR
• Suisse : 1 FS • Portugal : 15 ESC
• Algérie : 1,60 Dinar • Maroc : 2,10 Diram.

rouge

quotidien communiste révolutionnaire 1,80 F

A la télé

**Débat truqué
pour lycéens piégés**

Lire page 5

ATTENTAT CONTRE ROUGE

• Un colis piégé explose au siège du journal

Le colis piégé qui a explosé, hier matin, dans les locaux du journal était composé de deux grenades défensives, d'une bouteille d'explosifs, de morceaux de ferraille... Il n'a fait heureusement aucune victime. Jadis, on appelait ça une « machine infernale ».

Les policiers venus faire le constat affirment publiquement qu'elle aurait pu faire plusieurs morts et d'importants dégâts matériels.

Du fait de détonateurs défectueux, une seule des grenades a ex-

plosé, projetant ses éclats jusque dans les plafonds. Seuls, le sang-froid et la prudence du camarade qui ouvrait le colis ont évité des conséquences d'une toute autre gravité.

Faut-il voir un lien de cause à effet entre l'appel des révolutionnaires à manifester le jour même contre les bandes fascistes et patronales, et la réception de cette bombe ? En tous cas, le rapprochement s'impose.

Lire page 3

Ils voulaient tuer !

Après l'assassinat de Reims, les responsables de la CGT ont parlé de « stratégie de tension ». Ils voulaient évoquer ainsi la politique suivie après 1969 par l'extrême droite italienne, qui cherchait à apeurer l'opinion par une escalade d'attentats et à créer un climat propice pour un coup d'Etat.

Nous ne pensons pas, en ce qui nous concerne, que cette comparaison ait lieu d'être. Aujourd'hui nous ne pensons pas qu'une fraction de la bourgeoisie ait choisi délibérément, à dix mois des élections législatives, une stratégie systématique de provocation. L'Italie a d'ailleurs démontré l'inefficacité de ces pratiques.

Les états-majors de la bourgeoisie ont pour le moment mieux à faire. Les choses sont donc plus simples mais tout aussi graves. Toute une partie de la droite sait qu'à terme la confrontation avec le mouvement ouvrier sera inévitable, qu'elle devra affaiblir les organisations ouvrières, terroriser les militants les plus résolus. Elle sait qu'elle doit dès maintenant en préparer les moyens. Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'elle finance des milices patronales et entretient des bandes fascistes.

Elle se prépare. Elle organise l'apprentissage de ses mercenaires. Elle engage une croisade sous les bannières les plus détraquées de la lutte contre le collectivisme et le communisme international. A partir du moment où cette campagne est en cours, il n'y a pas besoin d'une stratégie de tension orchestrée par un cerveau occulte, pour que les « bavures » mortelles se multiplient.

Et lorsqu'un Bigeard, encore ministre il y a quelques mois, déclarait récemment dans un banquet de militaires qu'il prendra le maquis « si les cocos arrivent au gouvernement », il n'y pas eu une seule voix parmi les parlementaires de la majorité pour lui rappeler que le pouvoir de leur démocratie est dans les urnes !

Les directions syndicales, le PC et le PS se contentent d'une protestation symbolique et d'un appel au calme. Rester calme ? Certes, pour mieux organiser la riposte, non pour attendre, les bras croisés, des coups qui ne seraient jamais rendus. Ce qui se passe aujourd'hui ne fait qu'annoncer ce qui peut se passer demain, à une toute autre échelle. Le mouvement ouvrier devra-t-il enterrer ses morts et prendre le deuil

en dénonçant les dangers de provocation ?

Nous n'accepterons pas cette résignation anticipée. Nous n'acceptons pas que l'on s'habitue aux assassinats de travailleurs, aux plastiquages des bourses du travail (comme à Grenoble), aux colis piégés contre la presse ouvrière.

La politique du dos rond n'a jamais dissuadé personne. C'est pourquoi la riposte doit être dès à présent à la mesure des enjeux. Il faut rassembler le plus largement et le plus unitairement les forces du mouvement ouvrier pour la défense de ses droits et de ses conquêtes, de ses militants et de ses organisations.

Il faut organiser la défense unitaire et mutuelle des locaux, de la presse, des vendeurs. Il faut organiser la défense des luttes et s'en donner les moyens.

C'est d'ores et déjà ce que nous voulions affirmer en appelant hier soir à la manifestation contre l'assassinat de Reims. La machine à tuer reçue hier par le journal renforce notre détermination à suivre cette voie et à redoubler de vigilance.

Le bureau politique
de la LCR
Paris, le 8 juin 1973

Contre les assassins de Pierre Maître

HIER, DANS LA RUE...

Les obsèques — « d'ordre national » selon le bureau confédéral de la CGT — de Pierre Maître, l'ouvrier assassiné auront lieu vendredi après-midi à Reims. La CGT ayant annulé hier matin, le vote à bulletins secrets prévu aux Verrières mécaniques champenoises (notre édition d'hier), la grève a été, de fait, reconduite jusqu'au lundi suivant les obsèques. On apprenait d'autre part, dans la soirée, que Blanc, le secrétaire général de la CFT avait démissionné pour que « les syndicats de base puissent se prononcer » après « l'odieuse campagne de calomnie qui a suivi la tragédie de Reims. » Nul doute pourtant que le personnage réapparaîtra rapidement, la colère et l'émotion passées.

Ils sont nombreux d'ailleurs à souhaiter un retour au calme rapide. Giscard d'abord, qui a estimé que Pierre Maître était « tombé victime du fanatisme ». L'archevêque de

Reims ensuite, qui, tout en décrétant une journée de deuil dimanche prochain, a appelé de ses vœux la « confrontation et la négociation » et non « la violence ».

Plus étonnante apparaît, dans ce concert, la prise de position de la commission exécutive de la CFDT qui, en appelant les travailleurs à « la détermination, mais aussi au calme », a déclaré : « Un climat de passion, de tension et de violence ne peut que faciliter l'action et les desseins de la droite. » Au même moment, à l'appel des organisations d'extrême gauche, des milliers de manifestants, à travers la France, descendaient dans la rue.

Non pour créer un « climat de passion, de tension et de violence ». Mais parce qu'ils étaient persuadés que la dissolution des milices patronales ne s'obtient pas à coup de communiqués indignés, mais par l'action.

Près de 8000 manifestants à Paris

Près de huit mille personnes ont participé hier soir à la manifestation parisienne appelée, entre la République et Charonne, par la LCR, l'OCT, les CCA, le PSU et l'UTCL pour protester contre l'assassinat de Reims. Dans le cortège on remarquait des délégations des syndicats CFDT des PTT (Paris 08, 09, 18, DEST), du SGEN 92, des travailleurs en formation CFDT du 93, des employés CFDT de l'ANPE et du ministère de l'Équipement. Était également présente une délégation de l'École Emancipée. Par contre aucune banderole d'un syndicat CGT n'est apparue.

Précédé de plusieurs banderoles stigmatisant la CFT, et encourageant à l'autodéfense ouvrière, le cortège, fortement applaudi à certains moments, s'est dirigé vers le XII^e arrondissement en scandant plusieurs mots d'ordre rappelant l'assassinat d'Overney et celui de Pierre Maître. La décision prise par les grandes centrales syndicales de n'appeler qu'à cinq minutes de grève a été souvent critiquée dans les mots d'ordre que criaient les manifestants. Le cortège s'est ensuite arrêté quelques instants au métro Charonne pour entendre une intervention rappelant qu'il y a quinze ans plusieurs travailleurs étaient morts parce qu'ils protestaient contre les attentats de l'OAS, commis par les frères de ceux qui œuvrèrent à Reims.

En queue de cortège, défilait un groupe de manifestants emmené par le PCR qui n'avait pourtant pas appelé à la manifestation parisienne. La Fédération anarchiste et l'OCL étaient également



présents. A 20 h 30, la manifestation se dispersait à Faïdherbe-Chaligny après avoir entendu une intervention, appelant à la mobilisation pour vendredi, jour de l'enterrement de Pierre Maître.

• A CAEN : manifestation ce soir, jeudi à 18 h, place Saint-

Pierre. Cette manifestation est appelée par l'UD CFDT et FO départemental. La CGT, elle, a refusé de s'y associer. La LCR et l'OCT participent à cette initiative.

• A TOULOUSE : la manifestation OCT-LCR aura lieu vendredi à 18 h. Des contacts sont pris avec le PSU et l'Humanité rouge pour envisager un appel commun.

• Italie: le Sénat rejette le projet de loi sur l'avortement

Lire page 8

• Reims : la grève se poursuit jusqu'aux obsèques

Lire page 2

En province

• A Rouen : 350 manifestants à l'appel de la LCR et de LO.

• A Marseille : 500 personnes, avec une banderole « CFT-SAC vidons les des usines », manif appelée par la LCR et l'OCT.

• A Bordeaux : 600 personnes appelées par LCR, OCT, CCA. L'assemblée départementale du SGEN a voté une interruption de séance pour venir à la manif.

Verreries de Reims LA GREVE JUSQU'AUX OBSEQUES

Le vote à bulletin secret, qui devait statuer sur la proposition de la CGT de reprendre le travail, n'a pas eu lieu hier matin. Les responsables de la section CGT annonçaient alors la poursuite de la grève jusqu'aux obsèques, poursuite bien symbolique

En effet, la CGT a signé un accord, au terme duquel la reprise totale est prévue pour vendredi soir, après les obsèques de Pierre Maître ; d'ici là, à partir de mercredi, 14 h, les services administratifs, l'ensemble des bureaux auront repris le travail « pour assurer la paye », ainsi que des « piquets de sécurité », renforcés pour rallumer les fours ; en clair, tous ceux qui voudront bosser sont invités à le faire. On ménage simplement la possibilité, pour les travailleurs les plus résolus, de continuer la grève deux jours, une grève qui devient symbolique, car les piquets sont levés. Les jours de grève ne seront pas payés ; par contre, la journée des obsèques sera aux frais du patron. Une façon comme une autre de se fendre d'une couronne de fleurs.

Reims, de notre correspondant.

Mercredi, les travailleurs de la VMC étaient convoqués à une consultation à bulletins secrets, à la mairie de Saint-Brice, par les responsables de la section CGT.

Mais à 7 h, un millier de travailleurs de la verrerie s'étaient massés devant les portes de leur entreprise et aucun ne s'est présenté à cette consultation. Ils ont attendu là, trois quart heure, le temps que les conciliabules qui se tenaient dans le local de la CGT avec les membres de l'union local, se terminent. Une fenêtre du premier étage s'est enfin ouverte et un délégué CGT a pris la parole : « Après avoir consulté le personnel en lutte, la section CGT pense que le vote prévu aujourd'hui n'a plus d'objet, car la majorité des travailleurs grévistes est pour la reprise du travail après les obsèques. C'est pourquoi, la CGT appelle l'ensemble des travailleurs à respecter cette décision. Notre camarade Serge Vermeulen (le secrétaire de la section CGT de VMC, blessé par le commando CFT qui a tué Pierre Maître) a été consulté et est parfaitement d'accord pour la reprise après les obsèques. C'est une décision sage qui montre que les travailleurs de la VMC ne sont pas des agitateurs permanents... Le vote n'aura pas lieu, la décision étant prise. »

Après cette intervention d'une minute, pour les responsables de la CGT, tout était fini ; il n'y a pas eu de débat. Les dirigeants CGT voulaient, mardi, arracher un vote de reprise immédiate du travail. La majorité des grévistes s'était prononcée pour la poursuite de la lutte tant que la direction refuserait les revendications essentielles (augmentation de 5 %, cinquième semaine de congés payés, paiement des jours de grève). Hier, les dirigeants CGT ont fait semblant de comprendre que les travailleurs voulaient une poursuite symbolique de la grève jusqu'à l'enterrement.

Les travailleurs ont néanmoins applaudi cette décision, parce qu'elle signifiait la continuation de la lutte dans l'immédiat. Mais le moral n'y était pas. Un travailleur est venu nous voir :

— Vous êtes de quel journal ?

— « Rouge ».

— Je suis membre du piquet de grève depuis le début. On veut faire savoir qu'on est pas d'accord avec ce qui se passe. Il n'y a pas eu de réunion de la section CGT depuis lundi. Il n'y a que les délégués et les gars de la bourse du travail qui discutent. Des magouilles étaient à prévoir. J'ai un copain délégué qui m'a dit : « Moi, je peux pas tout te dire, mais on a voté, moi j'étais pas d'accord pour la reprise, mais j'ai été minoritaire. »

« Peut-être qu'on était que 10 % de travailleurs déterminés au piquet de grève, poursuit le travailleur en colère, mais ce que devaient faire les délégués CGT, c'est discuter avec le reste du personnel. Mais ils ne l'ont pas fait. Enlever les piquets maintenant, c'est faire reprendre le travail aux indécis. »

Ce matin, il n'y avait que trois tracts distribués à la VMC. Un de la direction qui expliquait les conditions de l'accord. Un second tract, de la LCR, qui affirmait qu'après l'assassinat de Pierre Maître, les travailleurs de la VMC ne peuvent reprendre le travail sans avoir obtenu satisfaction, sans avoir fait rendre gorge au patron. Le PCR distribuait aussi un tract.

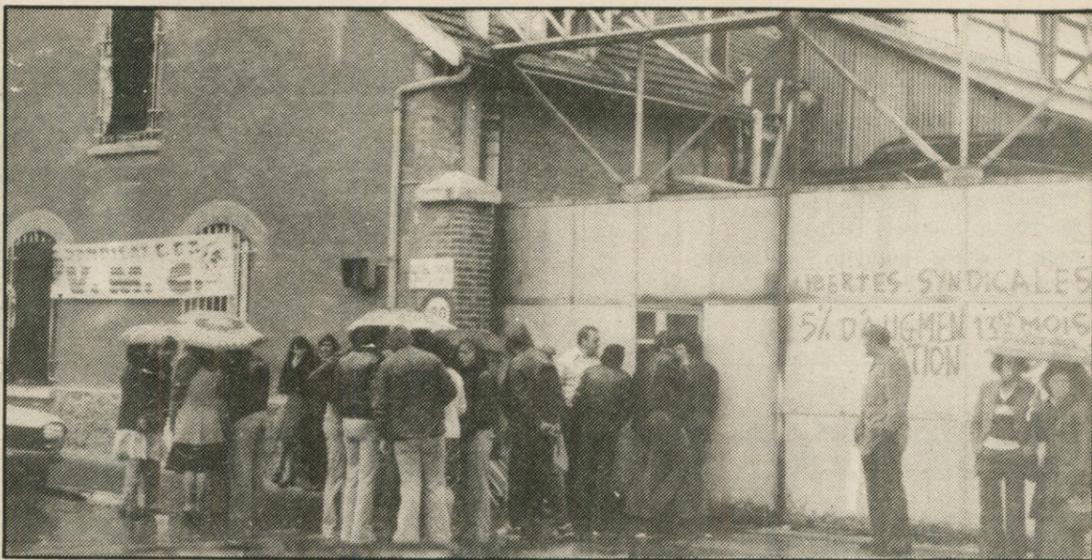
Pour cette organisation, « la section CGT de VMC a prouvé qu'elle savait mener la grève, mais l'état-major du PCF a décidé au niveau local ou national de casser la grève ». Il n'y avait aucun tract de la CGT pour répondre aux propositions patronales.

REIMS

MEETING LCR-CCA CE SOIR

Après l'assassinat de Pierre Maître, la LCR et les CCA appellent à un meeting, aujourd'hui, à Reims. Ces organisations envisagent de constituer un collectif anti-fasciste.

- Meeting à 20 h 30, 5, rue du Mont-d'Arène



Petite histoire d'un commando

Commando spontané ou attaque préméditée ? Telle est la question que l'on peut se poser après certaines informations publiées par divers journaux. L'envoyé spécial du « Monde » s'étonne de la rapidité avec laquelle la police a pu retrouver le nom et la trace de Lecomte et de son équipe.

De là a suggérer que l'attaque était prévue et connue, il n'y a qu'un pas que franchit « l'Humanité » qui affirme que l'opération a été préparée dans la cour de l'usine Citroën « Le Canard enchaîné » de son côté, dévoile que quelques heures avant le meurtre, Lecomte et ses acolytes prenaient un pot dans un café proche de l'usine VMC en compagnie

d'un certain Souza. Or, ce Souza n'est autre que le directeur du personnel de Citroën-Reims, chargé jusqu'à il y a un mois, d'organiser les activités de la CFT. Encore un hasard malheureux pour la CFT et les usines Citroën.

Autres révélations portant, elles, sur Lecomte. On le trouve mêlé à plusieurs agressions, perpétrées contre des ouvriers grévistes. Son nom est cité à propos de l'attaque contre un bal d'immigrés à Issy-les-Moulineaux en 1972, au cours de laquelle deux jeunes femmes furent emmenées dans la cour de l'usine Citroën de Paris et l'une d'entre elles violée. Les inculpations nominales prononcées à l'époque contre des militants

CFT n'ont toujours pas abouti. Il est des cas où la justice sait prendre son temps.

Enfin, l'inépuisable Lecomte aurait participé aux équipes de collages du député RPR de Reims, Falala. Comme quoi ce monde-là est bien petit puisque l'on finit toujours par tomber sur les mêmes.

Il ne manquait plus au tableau que les inévitables groupuscules fascistes. L'acune comblée depuis que les frères ennemis du PFN et du Front national viennent de faire savoir avec un touchant ensemble qu'ils étaient contre la dissolution de la CFT, « syndicat représentatif ». Il est vrai qu'entre gens d'un même milieu on sait se reconnaître.

Leconte, un militant « sans responsabilité » ?



Rouge avait déjà publié cette photo mardi. Elle représente des responsables nationaux devant l'usine de Citroën-Rennes, en mai 1973. Ce que nous ne savions pas encore, c'est que l'assassinat de Pierre Maître figurait également dans notre document. La photo le représente (notre flèche) avec les autres

dirigeants, en train d'organiser la surveillance de l'entrée. Claude Leconte, selon le secrétaire de la CFT, Blanc, était un militant « sans responsabilité ».

On attend avec impatience une nouvelle mise au point.

En lutte

Continent attaque

A Continent (Montigny), un super-marché sur la RN 14, les élections du personnel devaient avoir lieu le 17 mai. Le 5, la direction qui connaissait depuis peu la composition des listes CFDT convoquait et séquestrait pendant deux heures la déléguée syndicale, Marcelle Maoudj. Le directeur et ses sbires, après avoir accusé Marcelle de vol lui font subir tous les chantages possibles et l'amènent à signer une lettre de démission.

Depuis, malgré le jugement du tribunal des référés favorable à la camarade, la direction refuse sa réintégration et ne cesse de reculer la date des élections. La mobilisation se développe sur la région

Une diffusion de tracts a été faite vers les usagers du magasin et une pétition a été massivement signée.

Précâbles Argenteuil

Les travailleurs de Précâbles se sont mis en grève le 7 juin pour :

- 2500 F mini ;
- 300 F d'augmentation ;
- 40 heures hebdo ;
- 13^e mois ;
- 5^e semaine de congés payés.

Devant le refus de la direction d'ouvrir toute négociation, les travailleurs se sont mis en grève illimitée. Sur les 150 ouvriers

travaillant à la production, il y a plus de 140 grévistes à l'appel de la seule section CFDT, la CGT restant étrangement silencieuse.

Une manifestation soutenue par l'UL-CFDT d'Argenteuil et l'UD-CFDT du Val d'Oise a eu lieu dans les rues de la ville. Elle a regroupé l'ensemble des grévistes.

Grève à l'EGF

Les agents de l'EGF chargés des petites interventions sont en grève depuis plusieurs semaines pour leurs classifications. Hier, ne voyant rien venir, ils sont allés manifester toute la journée à la Défense, où siège la direction régionale qui refuse toujours obstinément toute négociation.

Citroën-Aulnay La CFT sabote les élections professionnelles

Quarante-huit heures après le meurtre de Pierre Maître par des membres de la CFT-Citroën, ce « syndicat » sabotait les élections professionnelles à l'usine Citroën d'Aulnay.

En effet, après un appel de la CFT au boycott de ces élections et le retrait de ses candidats, accompagné de menaces pour les ouvriers qui oseraient voter, il n'y a eu mardi, que 42 votants sur 5 051 inscrits.

Habituellement, lors des votes, si les travailleurs trouvent chacun à l'entrée du bureau un bulletin CGT et un bulletin CFT... ils doivent rendre à la maîtrise le bulletin CGT après le vote. Comme cela, il n'y a pas trop de risques !

Mais cette fois-ci, le syndicat CGT avait réussi à distribuer des bulletins de vote en plus, empêchant donc que se déroule ce contrôle.

Que craignait donc la CFT au lendemain du crime commis à Reims ? Ce n'est pas là le comportement d'une organisation confiante dans son influence... Il est vrai que lors de l'arrêt de travail de mardi, 90 % des ouvriers de Citroën-Aulnay ont débrayé à l'appel du syndicat CGT à 11 h 55, alors que la CFT a vu son propre « débrayage » de diversion à 10 h 30 être bou- dé.

Un deuxième tour devra donc être organisé dans les prochains jours. On se demande ce que cette fois la CFT trouvera pour empêcher un vote régulier. Pour sa part, la CGT des métaux, qui réclame la dissolution de la CFT, demande que la direction de Citroën soit dessaisie de l'organisation de ces élections, et qu'elle soit confiée aux syndicats et à l'administration du travail.



COLIS PIÉGÉ CONTRE ROUGE

Hier matin, 8 heures. Un des camions des innombrables entreprises de routage qui travaillent avec la SNCF livre un colis de 12 kg. Destinataire : Rouge, 2, rue Richard-Lenoir à Montreuil. Expéditeur : Hélio-Service à Melun. Le bordereau de livraison porte la mention « matériel d'imprimerie ». Un camarade de l'imprimerie réceptionne le colis, jette un coup d'œil sur le nom de l'expéditeur, un peu étonné de ce fournisseur qui, jusqu'à présent, ne nous a jamais rien livré. Le colis est emmené dans l'imprimerie par le camarade qui l'ouvre immédiatement. A peine a-t-il soulevé le couvercle de la boîte qu'une fumée s'en échappe.

Notre camarade a alors le temps d'entrevoir une grenade, comprend immédiatement, plonge derrière une bobine de papier, et c'est l'explosion. Entre l'ouverture de la boîte et

l'explosion, il s'est écoulé une seconde. Le colis était fait pour tuer.

Miraculeusement, il n'y a que des dégâts matériels. L'encarteuse-piqueuse qui se trouvait à proximité a été touchée, ainsi que du matériel aux alentours. Sauvé par ses réflexes et protégé par son papier, notre camarade est indemne. Il l'est aussi car la charge n'a pas explosé. Seule une grenade, sur les deux que contenait le paquet a explosé. Le colis était orienté vers les machines, la grenade est parti dans cette direction, à l'opposé de l'endroit où s'était aplati notre camarade. Appelée sur les lieux, la police et les artificiers nous signalent que nous l'avons échappé belle. Si tout avait explosé le mur de l'imprimerie, pourtant à une distance d'une dizaine de mètres du colis, s'écroulait et il y aurait eu des tués.

Conçu pour tuer...



Quelques éléments du colis piégé dont une des grenades qui n'a pas explosé

Pour Marcel Caille, de la CGT, la législation actuelle suffirait à mettre hors la loi la CFT

La CGT organisait hier une conférence de presse pour remettre aux journalistes un mémorandum sur la CFT. Après l'intervention de Jacqueline Lambert qui soulignait l'initiative des grévistes de la télévision mardi soir, la parole était donnée à Marcel Caille. Celui-ci devait dénoncer le rôle de la CFT chez Citroën et Chrysler. Parlant de Claude Leconte, l'assassin de Pierre Maître, il

signalait sa présence lors de la grève de Citroën-Reims en 1973. C'est après cette grève que Leconte, jusque-là employé de Citroën-Javel, après être passé par Levallois, allait être muté par la direction à Reims. Sa tâche essentielle : monter les commandos patronaux dans cette entreprise où une grève venait de troubler le calme social.

Claude Leconte, utilisé également par le RPR et le SAC, sera rapidement connu à Reims comme un des responsables permanents de la CFT, avec voiture de fonction mise à sa disposition. Possédant plusieurs armes à feu de gros calibre, il ne faisait pas mystère de son penchant pour le tir. Marcel Caille a d'ailleurs souligné que sur les trois armes qui ont tiré sur le piquet de grève, il considérait comme certaine l'utilisation d'une arme de gros calibre et d'une arme à répétition.

A une question sur le mot d'ordre de « dissolution de la CFT », Marcel Caille a répondu qu'effectivement, ce n'était pas un mot

d'ordre confédéral. « Nous y réfléchissons » devait-il affirmer, en soulignant que la CGT demandait la dissolution des milices patronales. Ce mot d'ordre est pourtant celui de nombreuses organisations de la CGT, à commencer par la fédération CGT de la métallurgie. L'argumentation proposée par les responsables CGT mêle plusieurs niveaux : la nécessité d'en discuter avec la CFDT, le fait que la législation actuelle, si elle était appliquée, suffirait à mettre hors d'état de nuire la CFT ou alors le fait qu'il ne s'agit que d'une « question de langage ».

Interpellant le ministre du Travail, Marcel Caille demandait :

« Va-t-il liquider les milices patronales ? » Or, pour cela, il faut l'action des travailleurs, dans les usines. C'est à cette question que devait répondre André Sainjeon, dirigeant de la CGT métallurgie, en indiquant le succès des débrayages de mardi dans certaines usines Citroën de la région parisienne. Il a également annoncé que vendredi, jour des obsèques de Pierre Maître, la FTM-CGT appelait à un arrêt de travail d'au moins cinq minutes dans toutes les entreprises de la métallurgie. L'appel des unions régionales CGT, CFDT, FO et FEN aux obsèques de Pierre Maître comporte le mot d'ordre de dissolution de la CFT.

S.M.

SERIE D'ATTENTATS FASCISTES

Contre la Brèche à Montpellier

Après avoir plastiqué la librairie du PC « le Chant général » et son quotidien la Marseillaise, les nazillons ont forcé les grilles de la librairie « la Brèche » dans la nuit de mardi à mercredi. Ils ont aussi saccagé un magasin tenu par un sympathisant communiste, sur la vitrine de ce magasin, ils avaient déjà inscrit : « Coco, on veille ».

Les fascistes en adressant des menaces aux journalistes et au directeur de la salle, avaient tenté d'interdire le passage du film la Question, retiré de l'affiche à la suite de ces menaces par la direction parisienne de Gaumont. Enfin, une campagne de dénonciation antisémite et anticommuniste est orchestré en ce moment contre des enseignants de l'université Paul-Valéry...

Contre l'association « loisirs et vacances de la jeunesse »

Dans la nuit de lundi à mardi, un attentat a été commis contre les locaux de l'organisation Loisirs et vacances de la jeunesse à Paris. La devanture a été complètement détruite par la violence de l'explosion. Dans un communiqué, LVJ dénonce cet attentat qui « s'inscrit à l'évidence dans la campagne qui se développe en ce moment dans notre pays pour créer un climat de violence et d'insécurité. » L'association de loisirs « Tourisme et travail » exprime sa solidarité avec LVJ et dénonce « le climat de haine et de violence qui se trouve alimenté et cautionné au plus haut niveau. »

Le colis piégé avait été déposé la veille auprès du bureau de la Sernam, l'organisme qui achemine les paquets pour la SNCF, en gare de Melun. Les employés de la Sernam qui manipule près de 500 paquets par jour ne souviennent plus de la personne qui leur a amené le colis à 11 heures, ce matin-là. Cette personne a simplement rempli un formulaire pour un paquet « spécial-express », en donnant comme adresse le nom d'Hélio-Service, BP 342 à Melun.

Hélio-Service est une petite imprimerie à Veneux-les-Sablons qui possède effectivement une agence à Melun. Spécialisée dans le tirage des plans, cette entreprise n'a évidemment rien à voir avec l'attentat. D'ailleurs, le numéro de la boîte postale ne lui correspond pas. Mais le bordereau d'expédition, rempli de la main de l'auteur de l'attentat, devrait donner à la 8^e brigade territoriale qui mène l'enquête un début de piste.

Il est bien sûr trop tôt pour dire avec précision qui est responsable de cet attentat. Le climat politique actuel, néanmoins, nous laisse peu de doutes sur les auteurs possibles. Groupes fascistes — dont on a remarqué qu'ils étaient à l'origine, en décembre 1976, d'un attentat contre les locaux du PC à Melun — « syndicalistes indépendants », officines spécialisées dans les attaques de piquets de grève ou des locaux ouvriers, vraiment, nous n'avons que l'embarras du choix.

Georges Marion

Ce que contenait le colis

Le colis piégé contenait deux grenades défensives quadrillées, et, dans un récipient à part, un explosif en poudre. Ce dernier serait, d'après les spécialistes, un produit à base de nitrate. Il y avait, en outre, des chaînes métalliques et un porte bagage de vélo, ainsi que des cordons et des détonateurs. Sous l'explosion, tous ces produits métalliques devaient constituer autant de fragments meurtriers, « arrosant » tout dans un rayon de trente mètres. Les grenades étaient des grenades de guerre.

Seule, l'une d'entre elles a explosé, endommageant vraisemblablement le mécanisme de mise à feu de la seconde. La poudre explosive elle-même est resté inerte.

Au moment de l'explosion, quatre camarades étaient dans les locaux de l'imprimerie, à proximité immédiate de l'explosion. Le camarade qui a ouvert le colis a pu se protéger dans les conditions que l'on sait (cf. article ci-contre). Les trois autres l'ont été par la disposition des locaux, mais surtout parce que tout n'a pas explosé. Le laboratoire de la préfecture de police a refusé, à cause du secret de l'instruction, de nous donner plus de détails sur la nature des explosifs. Mais, les réflexions des policiers menant l'enquête en disaient long sur le caractère meurtrier de cette bombe.

Autogestion 44

Des militants de la fédération 44 (Loire-Atlantique) du PSU viennent d'annoncer qu'ils quittent ce parti pour créer des Comités communistes pour l'Autogestion. Ils expliquent qu'après le départ de Rocard, le PSU n'a ni clarifié son orientation, ni joué son rôle dans le renforcement et la convergence des courants autogestionnaires. De plus en plus « satellisé » à l'Union de la gauche, le PSU lui sert de « caution gauche », de moyen de contrôler les mouvements contestataires (écologistes pendant la campagne des municipales) et d'empêcher la construction d'un véritable pôle

révolutionnaire. Inscrit de fait dans la stratégie de l'Union de la gauche, le PSU n'apparaît plus à ces militants comme « l'outil nécessaire pour une politique révolutionnaire et autogestionnaire. »

Aussi, dans le contexte présent de développement des luttes, et dans la perspective du débordement des partis réformistes une fois au pouvoir, ils affirment que le moment est venu de créer, avec les Comités communistes pour l'Autogestion, des « lieux d'action et de débat préparatoires au lancement d'une organisation politique à l'automne prochain », sur la base du « large courant extraparlémentaire » qui s'est fait jour lors des municipales.

Deuxième réunion sur la réactualisation du Programme commun Le désaccord persiste sur les œuvres sociales

La commission chargée de la réactualisation du Programme commun, qui est composée de cinq communistes, cinq socialistes et cinq radicaux de gauche, tiendra sa seconde réunion aujourd'hui à 17 heures au siège central du Parti communiste. Les participants devraient, en principe, poursuivre l'examen du premier chapitre du texte élaboré en 1972 relatif aux mesures sociales.

Contrairement à ce qui avait été annoncé, la semaine dernière, à l'issue de la première réunion, il ne semble pas qu'un accord ait déjà pu se faire sur la revalorisation des salaires.

C'est du moins ce qu'a déclaré Charles Fiterman, dans une déclaration à la presse, samedi dernier, et ce que laisse penser les critiques adressées par Georges Marchais au Parti socialiste, dimanche, lors de son discours de clôture de l'assemblée des élus communistes.

Nous commençons aujourd'hui une série d'articles sur la réactualisation du Programme commun, en centrant notamment l'analyse sur les comptes chiffrés récemment présentés par le Parti communiste.

LA REACTUALISATION DU PROGRAMME COMMUN

1/ LES SALAIRES : UNE AUSTERITE MIEUX PARTAGEE ?

Si le Parti socialiste s'est refusé, jusqu'à ce jour, à tout chiffrage des mesures sociales immédiates que prendrait un gouvernement d'Union de la gauche dès son arrivée au pouvoir, et s'est contenté, par la voix de François Mitterrand, de garantir le SMIC à 2 200 F et une revalorisation du minimum-vieillesse et des prestations familiales, le Parti communiste, par contre, a présenté dans l'*Humanité* du 10 mai des tableaux précis sur le coût du relèvement général des salaires et des prestations sociales.

Or, bien que la presse de droite ait hurlé à la « note fabuleuse » (1) et que le premier secrétaire du PS ait répondu un « non » catégorique lors de son débat télévisé avec Barre, l'examen précis et sérieux des chiffres avancés par le PC montre qu'hormis les bas-salaires, on aboutirait au mieux à une progression de 1 à 2 % du pouvoir d'achat annuel d'ici 1980, au pire à une austérité répartie de façon plus équitable.

Les comptes de l'*Humanité* précisent, en effet, que, d'ici 1980, la masse salariale augmentera, au total de 197 milliards de francs. 85 milliards seront consacrés, dès 1978, au passage du SMIC à 2 200 F et à l'augmentation des bas salaires avoisinants. Ce qui se décompose en 33 milliards pour l'augmentation des seuls smicards — compte tenu du niveau actuel du SMIC —, 33 milliards supplémentaires pour les salariés en-dessous du seuil de 3 200 F et 19 milliards pour le reste, c'est-à-dire peu de choses si l'on retient l'hypothèse du PC d'une augmentation hiérarchisée jusqu'à quatre fois le SMIC, c'est-à-dire 8 000 F.

Une égalité effective des salaires ?

Oui, mais rétorqueront les économistes communistes, le coût estimé du seul relèvement du SMIC — 33 milliards — est excessif puisque le SMIC, en mars 1978, sera déjà à environ 1 900 F. Il sera donc possible de donner un coup de pouce immédiat au pouvoir d'achat de tous les autres salaires. Oui, mais si l'on tient compte de l'inflation giscardienne, les prix risquent d'augmenter en dix mois d'ici les élections législatives d'environ 10 %. C'est donc à un SMIC de 10 % supérieur à celui revendiqué aujourd'hui par la CGT et la CFDT qu'un gouvernement de l'Union de la gauche devrait s'engager : soit 2 420 F.

Outre ce problème, une question mérite d'être posée. Le Programme commun prévoit dans sa première partie, chapitre

1, point 1 : « Toutes les discriminations salariales fondées sur l'âge, le sexe ou la nationalité des travailleurs seront supprimées. » Le coût d'une telle mesure si l'on y regarde de près est énorme par rapport aux chiffres avancés par le PC.

En considérant le seul cas des femmes, qui représentent 36 % des salariés, la différence de salaires avec les hommes, à qualification égale, est en moyenne, de 33 % (2). En supposant que la répartition des femmes dans les catégories socio-professionnelles soit symétrique à celle des hommes, le coût de l'alignement des salaires féminins sur les salaires masculins représenterait exactement 89 milliards de francs. Si certes, l'on tient compte de la répartition réelle — une plus grande proportion de femmes que d'hommes OS par exemple — on peut estimer qu'au minimum, l'égalité effective des salaires coûterait 50 milliards de francs, sans faire d'évaluations précises pour ce qui concerne les jeunes et les immigrés.

Le coût des emplois créés :

Soit, le PC intègre ces 50 milliards dans le coût du relèvement immédiat des bas salaires dès 1978 (85 milliards dont 33 pour les smicards). Auquel cas, il n'y aurait aucune revalorisation pour les salariés au-dessus de 2 200 F. Soit, et c'est le plus probable — puisque ses comptes sont muets sur ce point — le PC intègre le coût de l'égalité des salaires, pour une même qualification, dans le supplément de masse salariale consacrée, entre 1978 à 1980, à l'augmentation différenciée du pouvoir d'achat. Et, on va le voir, cela conduit à une forme draconienne d'austérité.

Le supplément total de masse salariale en 1980, par rapport à la situation actuelle, est chiffré, on le sait à 197 milliards de francs. Si l'on retire les 85 milliards pour les bas salaires dès 1978 et les 50 milliards pour l'égalisation effective des salaires, il ne reste plus que 62 milliards de francs à distribuer (3).

Encore faut-il situer, ici, un élément qu'a précisé l'*Humanité*, le 17 mai, à savoir le coût économique de la création des centaines de milliers d'emplois prévus par le chiffrage du PC. Selon ce dernier, le nombre d'emplois créés, entre 1978 et 1982, serait de 2 460 000. Soit, d'ici 1980, environ 1 200 000. La population active salariée étant de 17 millions de personnes, le nombre d'emplois créés représentera donc environ 7 % de cette population, et la masse salariale — aujourd'hui de 661

milliards de francs — en sera augmentée d'autant, soit 46 milliards.

1 % de pouvoir d'achat annuel...

Il resterait donc à distribuer, sous forme d'augmentation de pouvoir d'achat de tous les salariés, entre 1978 et 1980, 16 milliards de francs (197 milliards, moins 85, moins 50, moins 46). Or, en 1978, la masse salariale, après le relèvement du SMIC, sera de 746 milliards de francs (661 milliards plus 85). Les 16 milliards distribués en deux ans représenteront donc 2,1 % de la masse salariale, soit une augmentation de pouvoir d'achat annuel de 1 %... Cette augmentation devant être hiérarchisée en faveur des plus bas salaires, on voit donc qu'au-dessus d'un salaire moyen d'environ 3 000 F, les comptes chiffrés du PC aboutissent à l'austérité pure et simple.

Cette affirmation est contradictoire avec celle de l'*Humanité* du 17 mai qui précise : « A titre indicatif, signalons qu'un salarié gagnant 3 500 F à 4 000 F par mois verra son pouvoir d'achat progresser de 10 % en trois ans, soit 3 % par an. » Il faut donc en conclure que les comptes sur les salaires des économistes communistes pour garantir cette progression de 3 % ne prennent en compte ni l'égalité effective des salaires féminins et masculins, ni la création d'emplois à qualification et salaire égaux pour les actuels chômeurs.

Ces ambiguïtés se retrouvent dans les comptes sur les prestations sociales. Il est à noter, d'abord, que le Programme commun prévoyait dans sa première partie, chapitre II, point 2 : « Le revenu minimum des personnes âgées ne devant pas être inférieur au SMIC, le régime des pensions sera adapté en conséquence. » Or, la revendication du PC pour le minimum-vieillesse, n'est plus de 1 200 F par mois,

soit 1 000 F de moins que ce qui est prévu pour le SMIC !

Pas d'austérité pour les petits patrons

Ensuite, les augmentations prévues, en matière sociale, apparaissent fortes pour les seules allocations familiales : 20 milliards sur 50 milliards, ce qui n'est évidemment pas neutre sur le plan idéologique. Par contre, les versements-maladie n'augmenteraient, en un an, que de 7,5 % ce qui ne permettrait, en aucun cas, à moins d'une nationalisation générale de l'industrie pharmaceutique non prévue par le Programme commun, de supprimer le ticket modérateur sur la plupart des médicaments.

Au total, selon le PC, la masse des prestations sociales augmenterait, d'ici 1980, de 142 milliards de francs. Ce chiffre est, certes, important. Il permettra, notamment, une augmentation de pouvoir d'achat que ne semble pas garantir l'accroissement de la masse salariale. Mais l'essentiel sera vraisemblablement absorbé par le relèvement du minimum-vieillesse et surtout la charge supplémentaire des pensions de retraites qu'entraînera l'abaissement de l'âge de la retraite à 60 ans.

Les comptes de l'*Humanité* ont, au moins, un mérite. Préciser, chiffres à l'appui, les mesures sociales qu'un gouvernement de gauche s'engagerait à satisfaire. Le Parti socialiste, lui, reste silencieux et l'on peut imaginer que, dans le souci actuel des signataires du Programme commun de rassurer le patronat, la réactualisation révisera en baisse les propositions du Parti communiste. C'est donc une forme particulière d'austérité que l'Union de la gauche s'appête à mettre en place. Une austérité pour les seuls salariés, d'ailleurs, car les comptes du PC prévoient en même temps d'ici 1980, 16 milliards d'augmentation de revenus pour les entrepreneurs individuels (artisans, agriculteurs, commerçants, petits patrons), soit une progression de pouvoir d'achat de près de 3 % par an...

Pierre Julien

DEMAIN : l'emploi : à quand la fin du chômage ?

(1) Titre de *France-Soir* au lendemain de la page spéciale de l'*Humanité*.
(2) Chiffres CGT.
(3) Tous les chiffres s'entendent en francs constants, c'est-à-dire en supposant nulle la hausse des prix. En cas d'inflation, il est vraisemblable que les chiffres seraient révisés en hausse.



PRISE DE PARTICIPATION MINORITAIRE DE L'ETAT DANS LE CAPITAL DE DASSAULT

Le Conseil des ministres qui s'est déroulé hier matin a consacré l'essentiel de ses travaux à l'examen de la politique aéronautique. Le secteur traverse une crise particulièrement grave du fait de l'échec de Concorde, et, comme le souligne le rapport de la commission parlementaire qui a récemment étudié le problème « des résultats simplement honorables (Caravelle), préoccupants (Airbus) ou franchement mauvais (Mercure) obtenus par les principaux programmes civils ».

De graves menaces pèsent d'ailleurs sur l'emploi des 108 000 travailleurs de la branche, et notamment à la SNIAS, entreprise publique essentiellement tournée vers la fabrication d'avions civils. Il faut savoir, en effet, que Dassault-Bréguet, groupe privé, se consacre en majeure partie, à la confection d'avions militaires qui, avec la bénédiction de l'Etat, constituent 75 % des exportations du secteur aéronautique français. De plus, des contrats de sous-traitance entre Dassault et la SNIAS, toujours avec la bénédiction de l'Etat, favorise la première société au détriment de la seconde et permettent, de façon différée, une forme de redistribution des deniers publics alloués à l'entreprise dont l'Etat est le principal actionnaire.

Ces pratiques frauduleuses, parmi de nombreuses autres, avaient provoqué les révélations de « l'affaire Dassault », il y a quelques mois, qui aboutirent à des bruits persistants comme quoi le gouvernement allait nationaliser le groupe. Sans doute pour désamorcer la campagne, le Conseil des ministres, sur proposition du président de la République, vient de décider une prise de participation minoritaire dans le capital de l'entreprise, qui lui permettra d'avoir au conseil d'administration ce que l'on appelle une « minorité de blocage » sur toutes les grandes décisions.

Hormis cette mesure, le gouvernement a décidé de consolider le programme Airbus et de lancer un nouvel avion moyen courrier équipé de moteurs réalisés par la seconde entreprise nationale du secteur, la SNECMA. Mesures dérisoires si l'on songe aux problèmes soulevés par les menaces de licenciements et par l'utilisation de l'aviation militaire française dans la politique exportatrice du pays.

La seule solution à la crise de l'aéronautique, en réalité, supposerait une nationalisation totale des entreprises de la branche, sans indemnisation et sous contrôle ouvrier, avec garantie de l'emploi sur place. Ce serait aux travailleurs eux-mêmes de déterminer alors les conditions de la production d'avions au lieu de faire, comme le PC, pression sur le gouvernement actuel pour qu'il vende plus de Concorde à l'étranger...

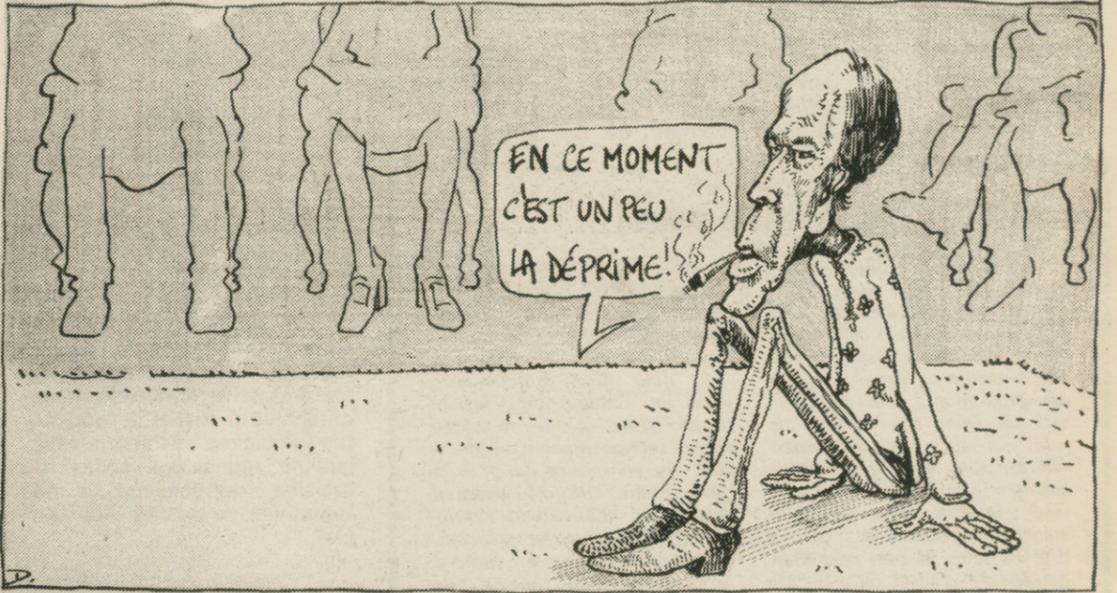
Hier au soir sur l'A 2, Giscard questionné par une classe de Terminale

DÉBAT TRUQUÉ ET LYCÉENS PIÉGÉS

Peu de surprises auront probablement marqué l'émission « Valéry Giscard d'Estaing face aux jeunes », hier soir sur A 2, qui a commencé à peine à l'heure où nous « bouclons » cette édition de « Rouge ». Nous avons déjà montré combien le lycée et la classe choisis — une terminale scientifique du lycée St-Exupéry de Lyon — étaient peu représentatifs de la jeunesse en France (« Rouge » du 8 juin).

Mais les jeunes désignés ne sont pas pour autant des giscardiens et ont probablement « quelque chose à dire ». Ils sont d'ailleurs conscients de ne pas représenter tous les jeunes : « On ne sera même pas les porte-parole de tous les lycéens », a déclaré un élève avant l'émission. Un des lycéens, Emmanuel Collod, ne cache d'ailleurs pas que ses parents sont au PS et qu'il a lui-même des penchants écologistes. Il est pourtant peu probable qu'il soit arrivé à mettre en difficulté Giscard : depuis une dizaine de jours, les 25 élèves sont, comme nous le racontons ci-dessous, « chambrés », conditionnés, malaxés par l'organisateur du débat, Jean-Pierre Elkabach. Et il faudra beaucoup de courage pour rompre ces liens patiemment noués.

Cette préparation scandaleuse de l'émission explique peut-être le secret qui entoure les lycéens lyonnais : il était impossible hier et avant-hier de les rencontrer et personne ne connaissait l'adresse de leur hôtel. Hors une conférence de presse de l'Union nationale des comités d'action lycéens, animée par des militants des JC, dénonçant le « lavage de cerveau » auquel ont été soumis les élèves de St-Exupéry, cette mascarade a suscité peu de réactions. Sur place, à Lyon, les sections syndicales enseignantes SNES et SGEN de l'établissement n'ont même pas jugé bon de faire un communiqué...



« Tout s'est fait dans notre dos »

« Tout s'est fait dans notre dos, on a été consultés sur rien. » Pour cette enseignante du lycée Saint-Exupéry, la préparation de l'émission d'Antenne 2 est une illustration parfaite des pouvoirs autocratiques confiés aux proviseurs par la réforme Haby. Celui de « Saint-Ex », comme disent les lycéens lyonnais, M. Jean Monchambert, a choisi seul, sans demander l'avis de personne, la terminale C 2 dont les 25 élèves, 13 filles et 12 garçons, ont été confrontés à Giscard hier soir.

Jean-Pierre Elkabach est alors descendu à Lyon où, après un déjeuner avec la classe, il a discuté individuellement cinq minutes avec chacun des élèves. C'est sur la base de ces entretiens qu'il a désigné les trois élus, deux gars et une fille, choisis pour passer une semaine à l'Élysée et tourner le film qui fut projeté mercredi soir, avant le débat. Conseil des ministres, déjeuner avec Sauzier-Seïté, ballades sous les lambris des salons dorés, questions paraît-il indiscrettes à Anne-Aymone Giscard d'Estaing, saut à l'île de Houat dans l'hélicoptère présidentiel... Il ne semble pas qu'ils se soient particulièrement amusés. « On s'est fait piégé », lancera l'un d'eux, Emmanuel, en croisant un de ses profs dans les couloirs.

Surtout, ils ont tout de suite appris combien l'on faisait peu de cas de leur spontanéité. Restés tout au long de leur séjour en jeans et en chemise, le col ouvert et les cheveux, plutôt longs, en bataille, ils furent traités de « cradocks », dimanche dernier par le *Journal Rhône-Alpes*. Cette nouvelle publication de droite affirme qu'après leur départ, « on a poussé un grand ouf! », et critique l'attitude de ces jeunes « pas très nets, à la silhouette avachie, qui n'ont jamais salué ni remercié ceux-là même qui se mettaient en quatre pour leur rendre la vie plus facile. »

De retour à Lyon, ils ont commencé à préparer l'émission avec leurs camarades.

Ceux-ci n'avaient pas — tout au moins au départ — le sentiment de participer à une « opération politique ». « Pensez donc, ont-ils un jour répondu, vous n'allez pas dire qu'Elkabach est giscardien. Et puis, on nous a bien dit qu'on poserait les questions qu'on voudrait, qu'on pourrait couper Giscard, le coincer. » D'ailleurs, lors d'une première séance de travail, le 25 mai, ils dégagèrent quatre thèmes prometteurs : l'information politique au lycée, le chômage, la drogue, la réforme Haby. Mais les questions qui se dessinaient n'étaient pas du goût de tout le monde. Le proviseur aurait lancé que l'émission ne saurait devenir « une tribune syndicale ».

Tout a alors été chamboulé. Les questions ont été remises en chantier. Jean-Pierre Elkabach est « descendu » au lycée « pour aider les lycéens à mieux les formuler ».

Elles ont ainsi été progressivement aseptisées, perdant de leur mordant. A coup de « c'est trop long », « c'est trop compliqué », le journaliste a carrément modifié les interrogations initiales. Des questions précises sur la réforme Haby ont été relativisées au profit de questions beaucoup plus vagues et abstraites : « La langue politique, la division des Français, y a-t-il une autorité supérieure au président de la République... »

Ce remodelage n'a évidemment pas été réalisé grossièrement. On parle de quinze heures de travail avec la classe. Elkabach a passé deux journées entières — mercredi 1^{er} et jeudi 2 juin — dans l'établissement. Et il n'a pas ménagé les élèves.

Selon certains, il les aurait même « engueulés parce qu'ils n'avaient pas suffisamment travaillé les questions. » Curieusement, à quinze jours du baccalauréat, des élèves de terminale ont été ainsi obligés... par l'administration, de faire passer au second plan leurs révisions. Poliment mais fermement, on enjoignait les profs de la TC 2 de laisser la classe « pour M. Elkabach... ».

Mais le patron des informations de l'A 2 n'a pas opéré seul. Un « encadrement » particulier a suivi la classe.

A Paris, les élèves furent chaperonnés par le proviseur et leur prof de physique, que le premier avait désigné seul comme accompagnateur. Le prof de philosophie de la TC 2 fut très surpris la semaine der-

nière de devoir « laisser la classe »... à un prof de philosophie qu'elle ne connaissait nullement, amené directement de Paris par Elkabach et chargé de donner la formulation définitive des questions, que les élèves se répartissent ensuite.

Comment expliquer cette véritable mise en condition, sinon par la volonté de faire

des jeunes de Saint-Exupéry de simples « faire-valoir » de Giscard hier à la télévision ? « On nous parle de politisation dans les lycées, nous déclarait, amer, un enseignant du lycée. Et ces gars-là, qu'est-ce qu'on en fait, qu'est-ce qui leur parle de quoi pendant dix jours ? »

Devinez. Joseph Krasny

Faites chauffer l'école

Pour un passage souterrain

L'association des parents d'élèves Cornec de plusieurs CES du Val-d'Oise organise demain 10 juin à partir de 17 h 30 une manifestation à la gare de Bouffémont-Moisselles. Soutenue par les sections CGT et SNI ainsi que par la cellule du PCF et la section du PS, elle veut obtenir la construction d'un passage souterrain dans cette gare, trois cents élèves devant actuellement traverser quotidiennement les voies ferrées pour se rendre en classe !

Des jobs pour étudiants

L'équipe du guide « l'Étudiant » qui paraît chaque année en septembre vient de lancer une revue trimestrielle intitulée « les Dossiers de l'étudiant ». Son premier numéro est consacré aux « jobs ». Ils aident à la chasse à ces derniers en recensant départe-

ment par département, ville par ville, plus de 2 000 adresses, et en répertorient plus de 500 000 petits boulots. Le mieux serait que les étudiants bénéficient d'une allocation d'études ! Mais, en attendant, ce guide peut être utile. En vente partout 10 F. A commander à « l'Étudiant » 7, rue Thorel 75002 Paris. Tél. : 236.94.41.

Antirouille spécial-vacances

« Antirouille », le seul mensuel jeune sans publicité, s'est donné un peu de temps pour préparer un numéro spécial vacances, numéro double qui paraîtra le 20 juin. Au sommaire : les 3 000 dates des concerts de l'été, des interviews (Magama, Geneviève Paris, Au Bonheur des dames, Eddy Merckx, Nelly Kaplan), un dossier : vivre à plusieurs, une enquête sur la secte Moon, une autre sur le boulot de l'hôtellerie. Et toujours onze pages de courrier et de poèmes des lecteurs. Ca promet et ça sera en

vente tout l'été. A ne pas manquer le 20 juin. « Antirouille » 2, square Petrelle 75009 Paris. Tél. : 526.84.79.

Reculs en médecine

Le ministère de la Santé, après la grève qui a touché plusieurs centres hospitaliers universitaires parisiens, pour la rémunération des stages et des fonctions hospitalières ainsi que pour contre le projet Fougère de réforme des études médicales, a proposé une série de mesures. La rémunération des gardes en chirurgie et maternité passerait à 40 ou 50 F. Les stages d'été des externes ayant validé leur seconde année seraient rémunérés. Des garanties seraient données pour les congés maternité des étudiantes enceintes. Enfin, certaines des dispositions du plan Fougère (pré-sélection, examen de fin de second cycle) ne seraient pas appliquées au plan national dans les deux années à venir.

STAGES POUR JEUNES TRAVAILLEURS

La Ligue communiste révolutionnaire organise du 25 au 30 juin un stage ouvert aux collégiens (nes), apprentis (ies) et jeunes travailleurs (ses). Lecteur régulier de Rouge, sympathisant de la LCR, ce stage te concerne. Envoie un bulletin d'inscription à François Olivier, 10 impasse Guéméné, 75004 Paris. Indique : ta ville, ton nom, ton adresse, si tu es militant en cercle rouge ou simplement lecteur de Rouge.

— Vient de paraître —

CRITIQUE COMMUNISTE N° 14/15

Les révolutionnaires face à l'Union de la gauche.

- Sur le programme commun.
- L'OCI et les rapports avant-garde/masses.
- A propos des thèses adoptées par le congrès de Strasbourg du PSU.
- Indépendance nationale et internationalisme prolétarien.
- Les communistes vietnamiens et le Front populaire (1936-1939).
- Les innovations thématiques du marxisme occidental.

Du nouveau dans la contre-presse : « Contrepoint 78 »

Le contrepoint de Versailles

Où en est la contre-presse ? Les nombreux journaux dont nous avons signalé la sortie au fil des mois continuent leur publication dans la plupart des villes de province. Dans les

Ce pari a été fait dans l'est des Yvelines, à l'initiative de deux élèves d'un institut d'étude de la presse. Très empiriquement est né, en janvier 1977, le mensuel *Contre-point 78*, grâce à une équipe d'une

douzaine de personnes sans grande pratique de discussion collective.

En accolant le numéro du département à son titre, le nouveau journal a voulu affirmer sa volonté de se battre sur le

départements de la banlieue parisienne, comme les Yvelines, d'autres journaux font leur chemin, comme « Contrepoint 78 » dont nous parle ci-dessous notre correspondant.

terrain local face à la presse des notables du coin... et à jouer ainsi un petit rôle de détonateur régional.

l'établissement, où 100 exemplaires du canard comprenant le fameux article furent vendus.

Un journal à la recherche d'un équilibre

Si *Contre-point 78* commence à réussir son « entrisme » dans les regroupements militants locaux, il n'a pas encore trouvé son véritable équilibre. Cela se traduit au niveau des moyens, tout d'abord les rédacteurs sont bénévoles et ne disposent que de revenus salariaux extérieurs peu élevés ; ensuite *Contre-point 78* est assez hostile à toute publicité. Ainsi, les modes de fonctionnement et de financement ne sont pas encore au point, même si un réseau de correspondants, marchant au consensus, prend forme actuellement. Mais, là aussi, ce n'est pas sans problème : le risque de voir se créer une « supra-organisation » se pose.

A peine né *Contre-point 78* a vu ses ambitions contrecarrées par des mesures d'intimidations : visites de flics, convocation chez le juge d'instruction, menaces de poursuite judiciaire, bombardage des fascistes sur la résidence d'un des rédacteurs... Malgré les contradictions et les difficultés de son entreprise, le petit canard remuant veut continuer. C'est ainsi qu'il entreprend une vaste action auprès de ses lecteurs d'aujourd'hui et de demain pour assurer la sortie sur 24 pages à la rentrée (au lieu de 16) et étendre sa « couverture géographique ». Ces « minables » sympas méritent quand bien même un petit coup de pouce pour qu'à l'automne ils puissent se refaire.

Contre-point 78
7, rue Jacques-Decour
78210 Saint-Cyr l'Ecole.
Tél : 953.19.43 et 580.65.10

Un vigoureux pari banlieusard

Un exemple de leur sans-gêne dérangeant une vie institutionnelle quasi provinciale est leur intrusion effectuée par une collaboratrice de *Contre-point 78* dans l'internat d'un très sérieux lycée de filles de Versailles. Le rectorat et la directrice menacèrent ce mensuel de poursuites judiciaires si l'article révélant le règne des colles, du racisme, du sexisme et des tentatives de suicide était publié.

Contre-point 78 refusant de s'agenouiller, l'imprima, et mieux encore, organisa une vente militante aux portes de

En Alsace aussi

Uss'm folkli n° 105. Au sommaire : le PS et l'Alsace, entretien avec le Théâtre de l'atroupement et plein de nouvelles alsaciennes. Uss'm folkli, 101, Grand-rue, Strasbourg. Un peu plus au sud, c'est Klapperstei 68. Dans son numéro de juin qui sort sur pagination réduite, Klap évoque ses difficultés : « On aurait pu s'arrêter : c'était sans doute la solution raisonnable. On a préféré faire le pari que Klap est encore utile et on a décidé de prendre les moyens de continuer, de chercher des nouvelles formules d'impression,

de diffusion, de mettre en place de nouvelles coordinations entre les usagers de Klap. » Klapperstei 68055 Mulhouse, Cedex.

Et pour finir : connaissez-vous les Cahiers de l'Alsace rouge ? C'est une revue éditée par la section alsacienne de la LCR. Au sommaire du n° 2, le mouvement culturel alsacien autour de 1900, Fredo Krumnow, militant ouvrier alsacien, etc. Cette revue est en vente à la librairie Rouge au prix de 5 F. On peut aussi la commander à Marc Kolb, 9, rue de Verdun, 67000 Strasbourg.

NUCLEAIRE

Autoréduction : que font les organisations syndicales ?

Nous avons reçu un certain nombre de lettres à la suite de l'article du mercredi 25 mai sur les « autoréductions » des factures EDF de 15 %. Nous donnons des extraits de la plus significative d'entre elles.

« (...) Je milite au groupe écologique de la région de Rouen, et j'ai été d'autant plus intéressée par l'article qu'il est actuellement question de lancer l'opération 15 % sur Rouen. Je voudrais reprendre certains points de l'article : « Les contacts doivent être pris avec les organisations syndicales et le mouvement ouvrier. » Je

suis tout à fait d'accord là-dessus, ce type d'action n'ayant à mon avis de sens et d'efficacité que s'il tend à devenir une action de masse, et il faut s'en donner les moyens. Seulement, actuellement dans le mouvement ouvrier, qui est prêt à s'emparer de ce moyen d'action contre le nucléaire... ? »

« Si les organisations politiques et syndicales qui se sont déclarées contre le nucléaire s'emparaient de ce moyen d'action, quel succès ! A nous de prendre les contacts, à eux de prendre leurs responsabilités. Mais il ne faudrait pas prendre prétexte de ce que « ce ne sera efficace que

massivement » pour ne rien faire. »

« Peut-on se battre contre EDF essentiellement en tant que « contribuables » ou « clients » ? »

« Il s'agit de se servir de cet état de « contribuables » et de « clients » pour affirmer et concrétiser notre opposition au programme électronucléaire. (...) Ceci dit, ce n'est pas parce qu'on utilise cet état de fait qu'on se bat contre EDF « essentiellement » en tant que tels. On se bat par ce moyen en tant que groupes opposés à la construction de centrales nucléaires pour des raisons politiques, économiques, techniques. »

Brigitte

Les temps modernes

• Manifestations à Clermont-Ferrand.

Le Mouvement écologiste de Clermont-Ferrand organise pendant toute la semaine une exposition, des débats et des projections à la salle Gaillard pour préparer les mobilisations écologiques de l'été prochain (Naussac, Malville, Larzac).

Cette semaine se terminera par un bal folk samedi soir. D'autre part, une manifestation silencieuse est appelée jeudi soir pour protester contre les conséquences de l'amiante à Amisol : depuis le dépôt de bilan de l'entreprise, 12 travailleurs sont morts d'asbestose. Manifestation appelée par CGT, CFDT, FEN, UNEF, FDSEA, PC, PS, PSU, MRG, JOC, JC. La LCR, non contactée, s'associe à cet appel. (Correspondance).

• Dommages et intérêts réduits en appel pour PUK

La cour d'appel de Chambéry a réduit les dommages que Péchiney devait verser à un apiculteur. Ces dommages kmgrespondaient à la perte de production causée par les émanations de fluor en provenance de l'usine de St-Jean de Maurienne.

Parmi les méfaits multiples de PUK, se trouvent en effet de multiples dégâts causés aux cultures et à l'élevage par le fluor en Maurienne, et dans d'autres régions (Lacq, Suisse, etc.).

• Six heures pour l'écologie à Gagny

Dimanche 12 Juin de 14 à 20 h, le collectif Ecran libre organise 6 h pour l'écologie, au théâtre Malraux, rue Guillemeteau : films : « Condamnés à

réussir », par le syndicat CFDT de La Hague, « Mets pas tes doigts dans ton nez, ils sont radio-actifs », du groupe Iskra.

Pour y aller : autoroute A3, sortir direction Gagny. Après la gare de Gagny sur la gauche.

• Préparation de la marche contre la centrale de Nogent

Réunion d'information et de préparation annoncée par le PSU d'Aulnay-Sevran, le samedi 11 juin à 17 h, salle municipale PIG Bussièrre, derrière le dispensaire. Projection de « Condamnés à réussir », débat avec des militants d'EDF et du PSU.

• Manifestation à vélo contre la radiale Vercingétorix

Samedi 11 juin, les Amis de la terre organisent un manif à vélo contre la radiale Vercingétorix : départ à 15 h, place de la Concorde. Itinéraire par les Champs-Élysées, les Invalides, le boulevard St-Germain, la rue de Rennes, la gare Montparnasse. Arrivée, rue du Château (XIV^e), au chantier de la radiale.

• Manifestation contre la centrale de Cattenom (Moselle)

Samedi 11 juin, défilé de voitures et manifestation contre le projet de centrale de Cattenom. Rendez-vous à 15 h, place de la Liberté à Thionville à l'appel de : Association de sauvegarde de la Moselle, CFDT, PS, PSU, LCR, Amis de la terre. La LCR qui en scandaleusement été écarté, soutient néanmoins cette initiative.

Dans le numéro de juin du CAP LE SCANDALE DE LA DETENTION PROVISOIRE

Ils sont plus de 12 000 « présumés innocents », en augmentation constante depuis la loi de 1970 sur les droits individuels des citoyens, censée pourtant en diminuer sensiblement le nombre. Ces 12 000 là sont les détenus provisoires qui constituent plus de 30 % de la totalité de la population pénitentiaire. Dans son numéro de juin, « le CAP » (1), journal des prisonniers, consacre à leur sujet un intéressant dossier.

Tous les détenus provisoires ne sont pas dans le cas de Yannick Juhel, détenu pour vols qualifiés, depuis plus de cinq ans sans qu'un tribunal ait daigné le fixer sur son sort. Mais, derrière ce cas extrême, il y a une pratique constante de la justice faisant du « détenu provisoire présumé innocent » un détenu comme un autre présumé coupable. Même s'il n'est pas jugé. C'est si vrai que la loi de 1970, rédigée dans une optique théoriquement libérale, n'a pas changé un iota à la situation des prisonniers. Seul le nom a changé. Auparavant, les « détenus provisoires » étaient des « détenus préventifs ». Les premiers sont, en 1976, 6 % supérieurs que les seconds en 1970 ! La loi est, dans les faits, tournée, même si la lettre en est respectée. D'exception, la détention provisoire est restée la règle, justifiée le plus souvent derrière la notion ambiguë « d'ordre public ».

Le dossier que publie « le Cap », en démontrant pièce par pièce toute la procédure de mise en détention provisoire, a la mérite de montrer en quoi les décisions de cet ordre prises par le juge d'instruction sont à la limite de la légalité.

Ce dossier montre aussi qu'il ne suffit pas d'avoir de belles lois pour les voir appliquées. L'inertie de l'institution, les habitudes prises, mais aussi la complicité et l'idéologie qui lient les personnels judiciaires se conjuguent au mode conservateur et gardent les choses en l'état. Sur ce terrain, comme sur d'autres, on ne peut faire l'économie de la lutte.

Georges Marion

(1) « Le Cap », 15, rue des Trois-Frères, 75018 Paris. Mensuel en vente par abonnements (6 mois : 16 F ; 1 an : 30 F) ou par ventes militantes devant les prisons. Il n'est pas interdit d'envoyer un chèque de soutien.

